

СЪД НА ЕВРОПЕЙСКИЯ СЪЮЗ
TRIBUNAL DE JUSTICIA DE LA UNIÓN EUROPEA
SOUDNÍ DVŮR EVROPSKÉ UNIE
DEN EUROPÆISKE UNIONS DOMSTOL
GERICHTSHOF DER EUROPÄISCHEN UNION
EUROOPA LIIDU KOHUS
ΔΙΚΑΣΤΗΡΙΟ ΤΗΣ ΕΥΡΩΠΑΪΚΗΣ ΕΝΩΣΗΣ
COURT OF JUSTICE OF THE EUROPEAN UNION
COUR DE JUSTICE DE L'UNION EUROPÉENNE
CÚIRT BHRÉITHIÚNAIS AN AONTAIS EORPAIGH
SUDEUROPSKE UNIJE
CORTE DI GIUSTIZIA DELL'UNIONE EUROPEA



EIROPAS SAVIENĪBAS TIESA
EUROPOS SĄJUNGOS TEISINGUMO TEISMAS
AZ EURÓPAI UNIÓ BÍRÓSÁGA
IL-QORTI TAL-ĠUSTIZZJA TAL-UNJONI EWROPEA
HOF VAN JUSTITIE VAN DE EUROPESE UNIE
TRYBUNAŁ SPRAWIEDLIWOŚCI UNII EUROPEJSKIEJ
TRIBUNAL DE JUSTIÇA DA UNIÃO EUROPEIA
CURTEA DE JUSTIȚIE A UNIUNII EUROPENE
SÚDNY DVOR EURÓPSKEJ ÚNIE
SODIŠČE EVROPSKE UNIJE
EUROOPAN UNIONIN TUOMIOISTUIN
EUROPEISKA UNIONENS DOMSTOL

APPEL À CANDIDATURES N° CJ AP 29/24

La Cour de justice de l'Union européenne à Luxembourg organise une procédure de sélection afin de constituer une liste de réserve de dix chauffeurs (Agents contractuels GFI).

I. PRÉSENTATION DU POSTE

Vous assurez le transport de personnes ou de courriers, afin de fournir un service d'excellence aux bénéficiaires des prestations pour qu'ils puissent exercer leurs fonctions dans les meilleures conditions, de manière optimale et continue. Sur ce poste, vos tâches sont les suivantes :

- Conduire des voitures de service avec un passager ou pour le transfert de documents ;
- Compléter les documents de bord du véhicule et effectuer et mettre à jour le carnet de bord ;
- Maintenir en permanence la propreté et l'entretien courant des véhicules ;
- Participer occasionnellement à la réalisation de tâches administratives (classement, archivage, etc.).

II. CONDITIONS D'ADMISSION

- Être ressortissant d'un des Etats membres de l'Union européenne (l'UE) ;
- Réussite de la scolarité obligatoire ;
- Maîtriser au moins deux langues officielles de l'Union européenne, dont une doit obligatoirement être le français ou l'anglais ;
- Être titulaire du permis B, éventuellement complété par une formation à la conduite professionnelle. Le fait de détenir un permis C constitue un atout ;
- Une expérience professionnelle d'une durée minimale de trois ans de conduite de limousines. Les expériences dans la conduite de taxis, de camions, de bus ou comme livreur (colis, courriers...) ne sont pas comptabilisées dans les trois années requises ;
- Connaissance satisfaisante des outils bureautiques courants (notamment Outlook) ;
- Avoir des connaissances de base dans le domaine de l'entretien de voitures.

III. PROFIL RECHERCHÉ

Le poste nécessite un haut niveau de flexibilité et de disponibilité, une bonne présentation générale et un bon esprit d'équipe. De plus, il faut posséder un bon sens de la communication adaptée à la fonction et aux bénéficiaires des services. La conduite de différentes personnalités dans un environnement multiculturel et/ou de l'expérience dans la conduite avec des escortes de police, ainsi que dans la sécurité des personnalités constituent des atouts.

IV. DÉPÔT DES CANDIDATURES

Nous vous invitons à soumettre votre candidature sur le portail EPSO [Tâches manuelles et d'appui administratif \(CAST Permanent\) | EU Careers \(europa.eu\)](#). La procédure porte la référence EPSO/CAST/P/18/2017.

Après avoir soumis votre candidature, vous devrez communiquer le numéro de votre candidature (ID) par courriel à l'adresse suivante : curia.candidatures.communications@curia.europa.eu. Votre éligibilité sera évaluée avant le 30 septembre 2024 à 17h00.

V. PROCÉDURE DE SÉLECTION

Les meilleurs candidats en termes d'expérience et de connaissances professionnelles seront conviés aux tests de sélection organisés par l'EPSO. Il s'agit de questionnaires à choix multiples sur ordinateur. Les personnes qui réussissent ces questionnaires à choix multiples seront invitées à passer des épreuves d'ordre pratique (tests de conduite et d'entretiens organisés par les services recruteurs).

VI. INSCRIPTION SUR LA LISTE DE RÉSERVE

Les dix personnes ayant obtenu le plus grand nombre de points seront inscrites sur la liste de réserve. Il est à noter que l'inscription sur cette liste ne garantit pas une offre d'un contrat d'emploi en tant qu'agent auprès de la Cour de justice de l'Union européenne.

La validité de cette liste de réserve expire le 31 décembre de l'année suivant à celle où elle aura été établie. Elle pourra être prorogée ; dans ce cas, les lauréats inscrits sur celle-ci en seront informés.